

Présentation du PLF 2023 : des ETP en augmentation, une première depuis longtemps !

Comme chaque automne, juste avant la présentation du projet de loi de finance en conseil des ministres qui s'est tenu ce lundi 26 septembre, le ministre, Marc Fesneau, a présenté le [PLF 2023](#) pour l'agriculture aux organisations syndicales, ... pour une fois avec des ETP en augmentation sur l'ensemble des programmes budgétaires.

La CFDT était représentée par Jacques Moinard, Stéphanie Clarenc, Laure Revel, Frédéric Laloy, Béatrice Laugraud et Jean-François Le Clanche.

Intervention du ministre

Introduction

En introduction, le Ministre a souhaité souligner 3 points : D'une part le fait que ce premier exercice budgétaire du quinquennat permet de fixer un cap sur le court, moyen et long terme, d'autre part, la mise en œuvre en 2023 de la réforme de la PAC, et, enfin, le contexte de crises, sur fond de guerre en Ukraine avec ses conséquences sur les



filières, mais aussi les crises dans le champ climatique et plus particulièrement la sécheresse auxquelles s'ajoute la crise influenza aviaire. Il a également rappelé la forte mobilisation des équipes et vivement remercié les agents pour leur engagement et le travail considérable accompli.

Pour Marc Fesneau ces crises multiples « réaffirment l'importance du rôle de l'État en matière agricole et de souveraineté alimentaire qui ont pesé dans la conduite des discussions budgétaires ».

Concernant le budget 2023, il s'inscrit dans une dynamique de renforcement des moyens budgétaires. Le PLF prévoit de doter le MASA de 6 milliards d'euros, soit une augmentation de 20 % par rapport à 2022. Avec les financements estimés à 9,4 milliards, et l'ensemble des dispositifs sociaux et fiscaux, à hauteur de 8,5 milliards, ce sont près de 24 milliards qui seront consacrés globalement aux politiques de notre ministère en 2023.

Le budget du MASA s'articule autour de 3 objectifs stratégiques :

- Soutenir le revenu des agriculteurs et la transformation de l'agriculture vers l'agroécologie
- Assurer la sécurité sanitaire de notre territoire et de nos aliments

– Préparer l'avenir par l'innovation et la formation des jeunes et des adultes

Financement des politiques publiques du MASA

En 2023, le nouveau dispositif d'assurance récolte destiné à protéger les exploitants agricoles affectés par les évènements climatiques sera mis en place avec un budget à hauteur de 600 millions d'euros d'ici 2025.

Par ailleurs, les crédits pour les filières agricoles augmentent de 8 %, ceux destinés à la politiques forestière augmente de 4 %, notamment pour intégrer la prise en compte des objectifs du COP de l'ONF et de renforcer les actions de protection des forêts face aux risques d'incendie.

Les moyens pour la sécurité et la qualité sanitaires augmentent quant à eux de 7% notamment pour renforcer la capacité d'intervention du MASA en situation de crise. Concernant les effectifs : *« ces moyens en hausse doivent être accompagnés dans les meilleures conditions possibles pour les agents publics »*.

Pour ce qui concerne l'enseignement et la recherche, hors dépenses de personnels, les moyen connaîtront une hausse de près de 4 % qui serviront à financer les objectifs qui seront déclinés dans le cadre de la loi d'orientation et d'avenir que je présenterai en 2023. Par ailleurs dès 2023, ce sont 28 millions supplémentaires par rapport à 2022, qui



SPAGRI

Syndicat des personnels du ministère de l'Agriculture
Administration centrale, DRAAF, DDI, Anses, ASP, Inao, IFCE, Infoma, CNPF

seront engagés pour renforcer l'accompagnement de tous les élèves et étudiants en situation de handicap, revaloriser les bourses des étudiants et financer les assistants d'éducation. Le ministre précise enfin que l'enseignement et la recherche bénéficient d'un soutien exceptionnel grâce à France 2030 ; un fond de 20 millions sera dédié spécifiquement à l'enseignement agricole pour investir dans la formation et dans l'innovation pédagogique

Schémas d'emploi

Force est de constater que pour la première fois depuis longtemps, tous les programmes du ministère bénéficient d'un schéma d'emplois positif.

Pour le programme 215 : 36 ETP pour les services centraux (SRH, DAJ, DINUM) et l'accompagnement à la mise en œuvre la réforme de la haute fonction publique au sein de notre ministère.

Pour le programme 206 « *dont la préservation des effectifs depuis de nombreuses années exprime l'importance des enjeux porter par ce programme* », 90 ETP pour la mise en œuvre de la police unique SSA et 31 ETPT, en 2023/2024 dans la perspective des jeux olympiques.

Pour le programme 142 : 8 ETP au renforcement des écoles nationales vétérinaires pour faire face au manque de vétérinaires



Pour le programme 143, « à la lumière des enjeux porté par l'enseignement technique agricole, dont le président de la République a rappelé l'importance » le ministre défend régulièrement la spécificité de notre système éducatif en matière de recrutement qui doit être soutenu. 15 ETP pour notamment accompagner, dès 2023, la création d'équipes médicosociales au niveau régional au bénéfice des apprenants. En outre, pour la professionnalisation des personnels accompagnant les apprenants en situation de handicap et d'encadrement des élèves, le plafond d'emplois du programme 143 sera ajusté pour permettre le recrutement en CDI d'AESH et d'assistants d'éducation.

Par ailleurs, Marc Fesneau a souhaité envoyer un signal pour la prise en compte de la situation des agents en matière de rémunération : prolongation de la revalorisation du point d'indice et transposition immédiate, pour l'enseignement agricole, des mesures salariales au bénéfice des agents de l'enseignement national et de l'enseignement supérieur.

Sur ce point il précise également « au-delà de ces mesures à caractère transverse, nous poursuivrons en 2023, la démarche déjà engagée de la revalorisation de la rémunération des contractuels pour les rapprocher de celle de leurs homologues fonctionnaires ».

Enfin, concernant l'implication et l'engagement des agents



en matière de crises : *« leur intensité, et leur multiplication engagent la mise en place en 2023 d'un nouveau vecteur indemnitaire, validé par le ministère des comptes publics, destiné à reconnaître la mobilisation spécifique de ces agents en situation de crise. Les modalités de ce nouveau dispositif seront établies en concertation avec les organisations syndicales ».*

Le ministre a terminé son propos sur ses priorités dans ses relations avec les communautés de travail du ministère. Sous le prisme *« d'un dialogue social respectueux et exigeant »* il favorisera le contact direct avec les représentants du personnel. Il sera, par ailleurs, très attentif au déroulement du rendez-vous électoral du mois de décembre dont il a pris la mesure dans sa complexité et souligné la forte mobilisation des équipes du secrétariat général et de la DGER

Le partage du sens des missions

Marc Fesneau poursuit et interroge la question du sens pour les agents dans l'exercice de leurs missions *« les agents ont besoin de sens, cela suppose de conduire une action plus déterminée et systématique, dans la communication et l'explicitation auprès des agents des politiques qui nous sont confiées et de leur rôle, là où nous voulons aller ».* Cela nécessite la mise en place d'une communication *« plus robuste »* Il a rencontré le réseau des directeurs en



service déconcentré et a réaffirmé l'importance de la communication interne. « Donner du sens, c'est aussi accompagner les agents lorsqu'ils font face à des réformes d'organisation, dont le sentiment depuis des années , à tort ou à raison, est qu'elles questionnent leurs missions ».

Sur le sujet de la création des secrétariat généraux communs dans les départements il reconnaît « le caractère insuffisamment abouti de la réforme », ce qui engage la consolidation d'un travail collaboratif avec le ministère de l'intérieur. Il met en avant l'action des IGAPS et des DRAAF qui permettra de trouver des leviers de mutualisation. Par ailleurs ,au-delà de l'aspect budgétaire il restera « attentif à ce que les modalités et le calendrier de la mise en œuvre de la réforme de la sécurité sanitaire soit compatibles avec nos objectifs stratégiques : un cadre de contrôle rigoureux, efficace et reconnu ».

De même sur le sujet du FEADER il veillera en concertation avec les organisations syndicales à ce que l'administration apporte les réponses attendues par les agents et leur assure le suivi et l'accompagnement personnalisé « en étant attentif à ce qui se passe après le transfert »

Toujours sur la question du sens des missions, Marc Fesneau évoque **le rapport du CGAER** sur la revue des missions des



SPAGRI

Syndicat des personnels du ministère de l'Agriculture
Administration centrale, DRAAF, DDI, Anses, ASP, Inao, IFCE, Infoma, CNPF

services déconcentrés qui lui sera prochainement remis avant d'être présenté aux organisations syndicales en CTM.

Il en dévoile les grands axes qui vont dans le sens de la pertinence de la quasi-totalité des missions et de ne pas bouleverser l'organisation mise en place. Pour le ministre cela engage « *d'explorer les pistes d'une plus grande territorialisation en y associant les EPL* » mais aussi « *plus de simplification, de mutualisation et de renforcement des compétences* » ce qui interroge les relations des services de l'Etat avec les opérateurs « *dont nous aurons l'occasion d'évoquer ensemble ces points avant de dégager en concertation avec les OS les orientations stratégique appropriés... nous avons du travail devant nous* ».

In fine, le ministre explique l'importance donnée à **la qualité de vie au travail et la prise en compte du télétravail dans les organisations**. La cohésion de la communauté de travail est pour lui un objectif et il se dit « *prêt à engager la conclusion de nouveaux accords sur des enjeux d'intérêt partagés dès lors qu'ils nous permettent de progresser collectivement* ». Il restera très vigilant sur les sujets de discrimination et de harcèlement ; la signature à son niveau de la note de service sur les dispositifs de signalement en témoigne. Dans le même esprit, il veillera à la poursuite des orientations portées



SPAGRI

Syndicat des personnels du ministère de l'Agriculture
Administration centrale, DRAAF, DDI, Anses, ASP, Inao, IFCE, Infoma, CNPF

par la feuille de route du label égalité/diversité qui fera l'objet d'un audit à mi-parcours en 2023.

En conclusion Marc Fesneau se dit fier de ce budget qui pour lui s'inscrit en cohérence avec ce qui a été dit lors des échanges avec les organisations syndicales, fier du résultat obtenu « *même si un budget n'est jamais parfait il participe de l'action publique. Il faut regarder ce que sont les priorité* ».

Prise de parole de la CFDT en séance à l'issue de la présentation du ministre

« Monsieur le ministre,

La présentation du Projet de loi de finance est toujours un moment attendu avec circonspection par les représentants des personnels, puisqu'il s'agit des moyens, tant humains que financiers, qui seront consacrés à la réalisation des missions dont notre ministère et ses établissements publics ont la charge. La CFDT ne doute pas de votre forte implication pour défendre les moyens de notre ministère.

Vous le savez monsieur le ministre, depuis de nombreuses années le rabetage successif du plafond d'emploi de notre ministère, traduisant la baisse régulière programmée du schéma



SPAGRI

Syndicat des personnels du ministère de l'Agriculture
Administration centrale, DRAAF, DDI, Anses, ASP, Inao, IFCE, Infoma, CNPF

d'emplois, est toujours difficile à comprendre !...

...Alors que la charge de travail des agents pour accomplir leurs missions de service public, elles, ne baissent pas, bien au contraire.

Si la CFDT se félicite d'un PLF 2023, enfin positif !, de + 123 ETPT, elle souhaite néanmoins vous alerter sur plusieurs points particulièrement sensibles dans les prochains mois :

– Concernant les 36 ETP supplémentaires prévus pour renforcer les services centraux : ressources humaines, affaires juridiques, numérique et la gestion de l'encadrement supérieur au MASA (en lien avec la réforme de la haute fonction publique).

Pour la CFDT, qui répète inlassablement que la « mission RH » au ministère est en grande souffrance et au bord de l'implosion... La priorité doit être donnée aux bureaux de gestion ! Les portefeuilles d'agents à gérer sont trop importants : les retards et les erreurs s'accumulent, malgré toute la bonne volonté des agents.

Il faut profiter de cette bouffée d'oxygène pour alléger la charge des gestionnaires d'abord... Il serait très regrettable que ces moyens soient majoritairement consacrés à la mise en place d'une réforme de la haute fonction publique qui reste encore très largement dans le flou !



SPAGRI

Syndicat des personnels du ministère de l'Agriculture
Administration centrale, DRAAF, DDI, Anses, ASP, Inao, IFCE, Infoma, CNPF

Le ministre réaffirme que le renforcement des moyens RH est bien une priorité pour le ministère « Vous l'aviez dit lors de nos rencontres, et nous l'avons intégré, c'est ça le dialogue social, j'essaie d'en tenir compte autant que possible. J'établi des priorités dans ce que les organisations syndicales me remontent... Celle-là en est une »

– Concernant les 90 ETP supplémentaires consacrés à la Police unique SSA, la CFDT rappelle ses craintes en termes d'insuffisance de moyens humains alloués au MASA pour ces nouvelles missions. Mais également de l'enjeu de la formation, et du temps nécessaire pour la formation des agents, qui va demander un gros travail pour l'Infoma notamment. A ce sujet, le PLF n'indique pas de moyen supplémentaire pour les formations en 2023, est-ce un oubli !?

Le ministre rappelle que les moyens humains sont conformes aux prévisions. Ses préoccupations concernent plus particulièrement le recrutement des agents, la venue ou pas des agents CCRF au MASA et plus généralement la mise en œuvre de cette réforme.

– Concernant la gestion de crises, ce PLF ne montre pas la volonté de s'attaquer au renforcement des moyens pérennes pour la gestion des crises sanitaires et climatiques que nous devons gérer de façon récurrente...



SPAGRI

Syndicat des personnels du ministère de l'Agriculture
Administration centrale, DRAAF, DDI, Anses, ASP, Inao, IFCE, Infoma, CNPF

...La crise de l'influenza aviaire qui repart en ce moment dans l'Ouest de la France, vient nous rappeler cette urgence de mieux anticiper et de mieux généraliser les bonnes pratiques.

Le renforcement des moyens humains pérennes pour la gestion des crises que nous avons évoqué lors de nos 2 premières rencontres bilatérales avec vous, monsieur le ministre, doit être envisagée sur le très court terme et pas dans 3 ou 4 ans ! Pour le ministre, ces crédits traduisent la vision qu'il porte pour notre ministère : l'agriculture, l'agroalimentaire, la forêt et l'aquaculture. L'objectif principal étant la garantie de notre souveraineté alimentaire et de notre »

Pour le ministre, le sujet de la gestion de crise est essentiel, et il compte sur les travaux en cours confié au CGAAER. « Ces travaux doivent nous permettre de faire un pas de côté pour améliorer la qualité du travail et le sens qui est un élément très important pour les agents ».